

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 Octobre 2020

L' an 2020 et le 22 Octobre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil sous la présidence de ROSSATO Yannick, Maire.

Présents : M. ROSSATO Yannick, Maire, Mmes : CLOUET Monique, GIGOT Catherine, LACAILLE Adeline, MANAND Christiane, SALVI Florence, MM : DARDENNES Michel, DEROO Marc-Antoine, DRUART Jean-Marie, MIOTTI Denis, RICHET Olivier

Excusé(s) ayant donné procuration : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DUMAY Malory à M. DRUART Jean-Marie, MENONCIN Céline à M. ROSSATO Yannick, MM : MAURICE Denis à M. DARDENNES Michel, SENSIQUE Mickaël à M. MIOTTI Denis

Excusé(s) :

Absent(s) :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 14/10/2020

Date d'affichage : 26/10/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture des Ardennes
le : 23/10/2020

et publication ou notification

du :

A été nommé(e) secrétaire : M. RICHET Olivier

Objet des délibérations

SOMMAIRE

2020-49 - Décision modificative n°3 - budget Commune

2020-50 - Demande de DSIL-plan de relance 2021 : travaux d'assainissement : réseaux - Tranche 2

2020-49 - Décision modificative n°3 - budget Commune

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE la décision modificative suivant sur le budget commune :

Dépenses d'investissement

202 = + 2 160

2315 = - 2 160

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

2020-50 - Demande de DSIL-plan de relance 2021 : travaux d'assainissement : réseaux - Tranche 2

Considérant les travaux de réalisation d'un assainissement collectif en cours sur la commune,

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE l'opération à réaliser,
AUTORISE M. le Maire à solliciter, au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement public local) – plan de relance 2021, une subvention d'un montant le plus élevé possible,
APPROUVE la demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Total de l'opération : 2 303 304.56 € HT Assainissement – création de réseaux – tranche 2

Plan de financement		
Agence de l'eau Rhin Meuse	52.5 %	1 209 234.91€
DETR (plafonnée)	8.68%	200 000.00€
DSIL	18.82%	433 481.91€
Commune (emprunt)	20%	460 660.91€

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Séance levée à 20h20

En mairie, le 23/10/2020
Le Maire
Yannick ROSSATO



YANNICK ROSSATO
2020.10.23 10:15:43 +0200
Ref:20201023_100002_1-1-O
Signature numérique
le Maire

YANNICK ROSSATO